



AGRIBIO 04

L'Agriculture **BIO**
des Alpes de Haute-
Provence



Mini-Guide filière Grandes Cultures bio PACA

Des céréales aux cultures de diversification,
du grain au produit fini

Edition 2023



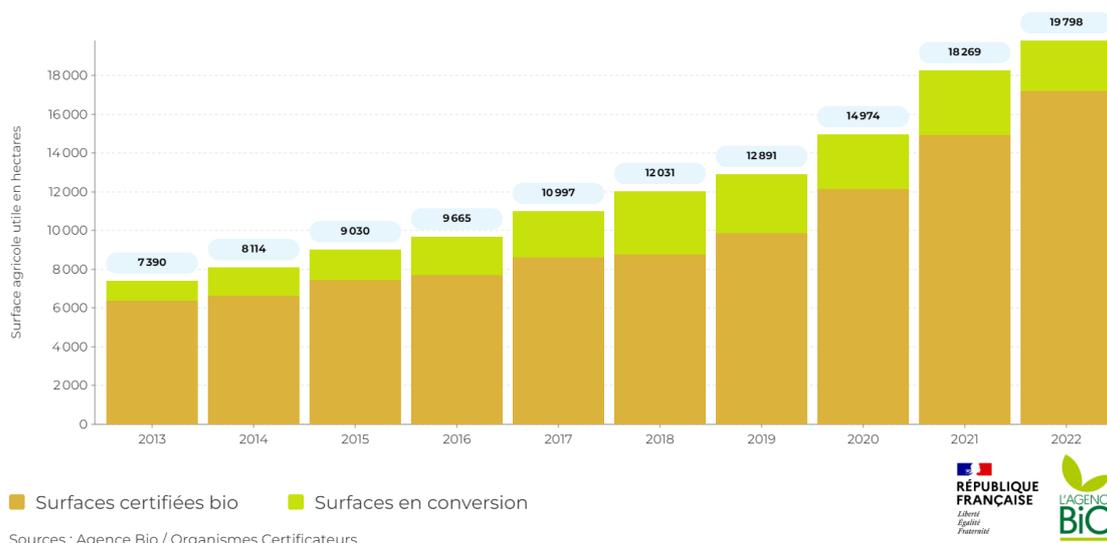
TABLE DES MATIÈRES

1	La FILIÈRE GRANDES CULTURES BIO en RÉGION PACA	4
1.1	Analyse de la filière.....	5
2	PRODUIRE DES GRANDES CULTURES BIOLOGIQUES en PACA	7
2.1	Auto-construire son matériel et/ou son atelier de transformation	7
2.2	Mutualiser du matériel agricole entre agriculteurs.....	7
2.3	Fournisseurs de semences et intrants bio.....	7
2.4	Conseils et références techniques en grandes cultures bio	8
3	VALORISER PAR LA TRANSFORMATION (PAIN, FARINES, SEMOULES, PÂTES, HUILES).....	9
3.1	Apprendre à faire soi-même son pain.....	9
3.2	Prestataires pour la transformation de céréales et oléagineux.....	9
3.2.1	Trier ses productions en grandes cultures	9
3.2.2	Stocker ses productions	10
3.2.3	Moudre ses grains	10
3.2.4	Fabriquer des pâtes.....	10
3.2.5	Presser les oléagineux pour fabriquer de l'huile	11
4	COMMERCIALISER SA PRODUCTION BIO ISSUE DES GRANDES CULTURES	12
4.1	La commercialisation en circuit long.....	12
4.1.1	Vendre ses céréales et oléagineux à des organismes stockeurs (coopératives et négociants).....	12
4.1.2	Vendre à des transformateurs locaux (meuniers, brasserie, fabricants de pâtes...)	13
4.1.3	Vendre ses céréales et oléagineux à des fabricants d'alimentation animale bio	15
4.1.4	Vendre ses produits transformés dans les magasins spécialisés (en réseau, indépendants) et primeurs.....	15
4.2	La commercialisation en circuit court de produits transformés.....	16
4.2.1	Via les AMAP.....	16
4.2.2	Via des points de vente collectifs	17
4.2.3	Via une plateforme locale.....	17
4.2.4	Le débouché de la restauration commerciale et collective.....	17

5	INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	19
5.1	Règlementation générale sur le cahier des charges « Agriculture Biologique »	19
5.1.1	Le cahier de culture.....	19
5.1.2	Les rotations.....	19
5.1.3	La fertilité des sols	19
5.1.4	Protection des cultures.....	20
5.2	Règlementation relative aux semences	20
5.2.1	Ce que dit la législation.....	20
5.2.2	Eclairage sur les variétés	21
5.2.3	Ce que vous avez le droit de faire.....	21
5.3	Règlementation relative à la commercialisation des céréales	22
5.4	Règlementation relative à la transformation des céréales	22
5.4.1	Règles générales sur la transformation et l'étiquetage	22
5.4.2	La transformation des céréales	23
5.5	La Cotisation Volontaire Obligatoire	23
6	CONTACTS	24
6.1	Le réseau AB national	24
6.2	Le réseau AB régional.....	24
7	LIENS ET INFOS UTILES	26

1 La filière grandes cultures bio en région PACA

Si les grandes cultures ne sont pas les productions agricoles prédominantes en PACA – 13 % de la SAU totale (DRAAF PACA 2021), contre 36 % à l'échelle nationale (Agreste, 2020), elles n'en restent pas moins économiquement centrales pour de nombreuses exploitations et opérateurs économiques. Environ 20,4 % (ORAB 2021) de la surface régionale en grandes cultures était conduite en agriculture biologique fin 2020 contre seulement 5,9 % (ORAB 2021) à l'échelle nationale.



Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

Figure 1 : Evolution des surfaces de grandes cultures en bio ou en conversion, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors cultures fourragères)

Les surfaces régionales en grandes cultures bio augmentent régulièrement depuis 2009 en PACA (cf. figure 1 ci-dessus). En 2022, les surfaces en conversion sont en baisse par rapport à 2021. Les principales zones de production en termes de surface, sont les Bouches-du-Rhône, les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes, puis le Vaucluse.

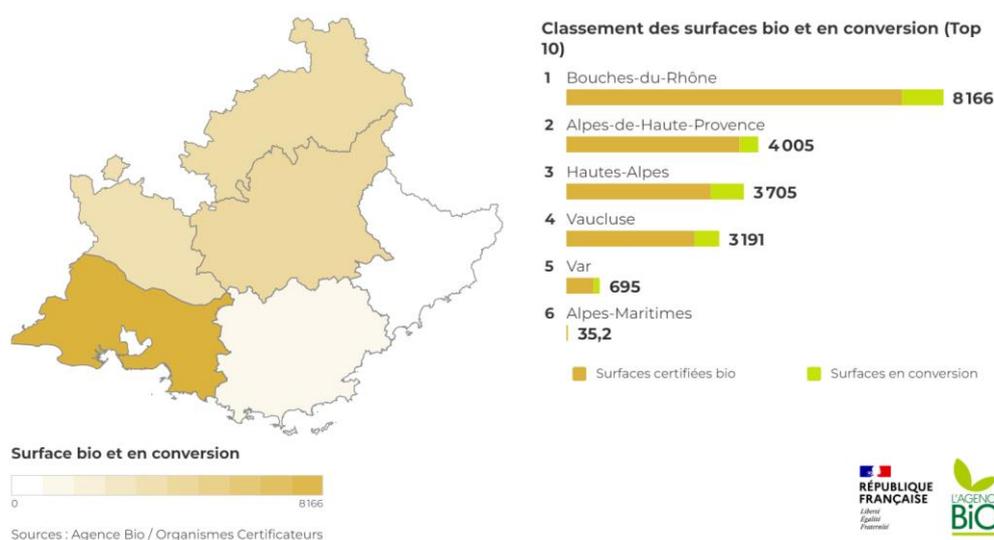


Figure 2 : Répartition géographique des surfaces bio et en conversion par département en 2022, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (hors cultures fourragères)

En 2022, 1 063 agriculteurs étaient engagés dans des filières en grandes cultures biologiques (Agence Bio).

La filière grandes cultures biologiques en Région PACA est largement dominée par la culture de céréales bio avec principalement du blé tendre, du riz, de l'orge et du blé dur. Les grandes cultures majoritaires en bio en PACA restent :

- Le blé tendre dont la demande est « portée » par la présence de deux meuniers régionaux bio (Moulin Pichard à Malijai et Moulin Saint-Joseph à Grans).
- Le riz, dont la demande est en constante augmentation et la filière très bien structurée avec Biosud.
- Le blé dur avec des transformateurs locaux (Lazzaretti, Coquelicots Provence) ou ultra-régionaux (Alpina Savoie).
- L'orge brassicole en particulier avec l'augmentation du nombre de brasseries dans la région depuis 2014 (97 créées depuis 2014 - 116 brasseries répertoriées en juillet 2021, 130 courant 2022), ainsi qu'avec le projet « Malterie Provence-Alpes » qui prévoit de malter environ 500 tonnes d'orge avec les moissons de la campagne 2023-24.

Des cultures de diversification par les légumineuses et pseudo-céréales, pour lesquelles les débouchés déjà importants ont une place de plus en plus prégnante : pois chiche, lentille, soja, quinoa, sorgho...

1.1 ANALYSE DE LA FILIÈRE

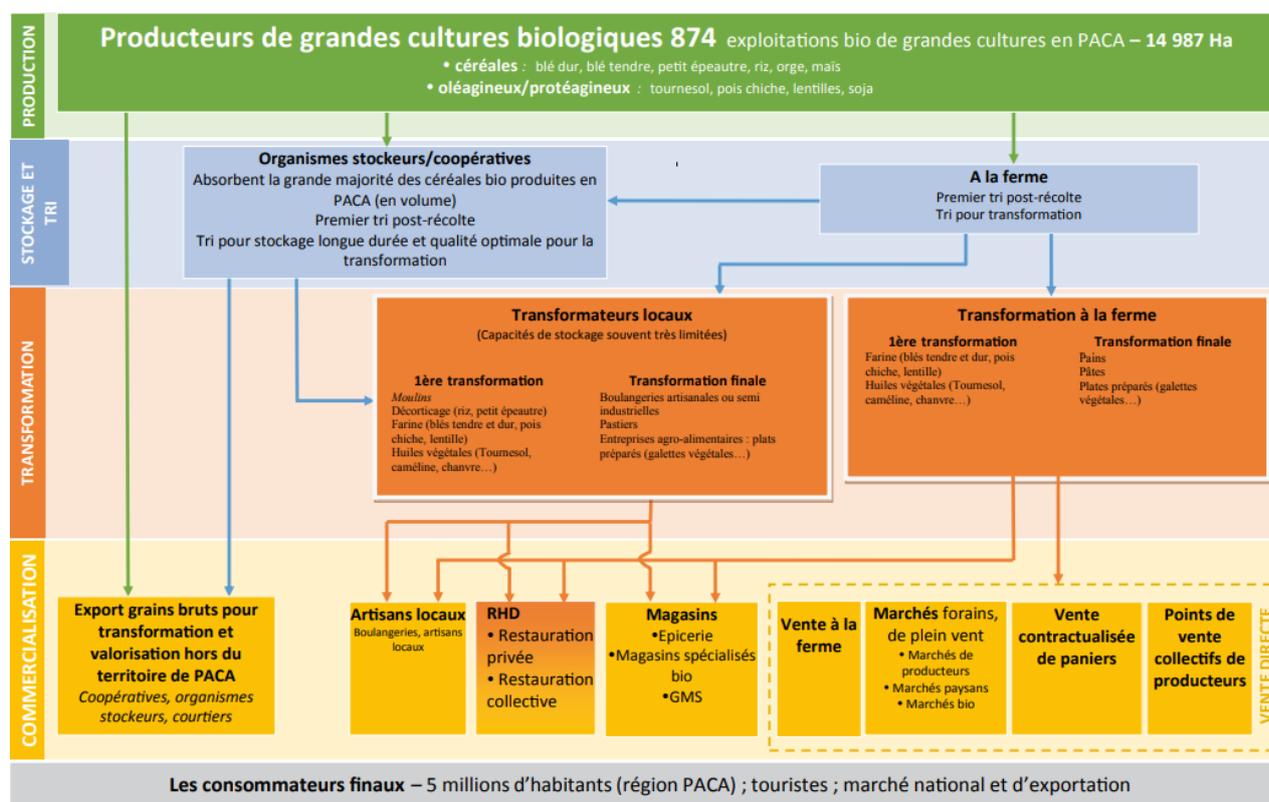


Figure 3 : Schéma de mise en marché des produits de grandes cultures biologiques, de la production à la consommation (Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique, 2021)

Quelques commentaires généraux :

- La région est dotée de nombreux Organismes Stockeurs (OS) et coopératives ainsi que de

transformateurs locaux, qui peuvent ouvrir des débouchés sur des circuits longs.

- Des éleveurs bio sont présents en PACA, mais la synergie élevage – productions végétales reste peu développée car les exploitations agricoles sont très spécialisées, ce qui ouvre des débouchés pour les grandes cultures bio (grains, foin, blé fourrager, paille...).
- Des productions de qualité liées à leur terroir et reconnues par des sigles officiels (IGP Riz de Camargue, Petit Epeautre de Haute Provence, la filière Blé Paysan BIO...).

Quelques axes d'amélioration :

- Production d'oléagineux et de protéagineux très faible par rapport aux possibilités de valorisation régionale, à la forte demande des consommateurs et au contexte pédoclimatique adapté.
- Orientation des agriculteurs vers le blé tendre au lieu du blé dur, notamment à cause des cours du marché et d'une faible demande des transformateurs de PACA, alors que le territoire est propice à la culture du blé dur.
- Des exploitations bio majoritairement de petite taille et diversifiées qui offrent des faibles tonnages difficilement valorisables en circuits longs.